



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 114290

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des imprimantes au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est effectivement très soucieux de la protection de l'environnement au quotidien. Dans le cadre du marché national portant sur les consommables pour impression, une procédure de récupération des cartouches d'encre et du toner des imprimantes est prévue, qui permet le recyclage ultérieur.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114290

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13474

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2682